

## Le prix de la division

Compte Test - 2012-07-22 17:23:00 - Vu sur pharmacie.ma

Nul ne peut nier que la nomination du nouveau ministre de la santé le Pr. Lhoussaine Louardi s'est accompagnée d'une nouvelle dynamique touchant toutes les composantes du secteur de la santé. Les séances publiques « Intidarate » qui se sont déroulées à Rabat du 26 juin 2012 au 5 juillet 2012, ont permis à chaque intervenant du secteur de la santé de présenter sa vision ainsi que des propositions pour optimiser l'offre de soins au Maroc.

De leur côté, Les professionnels du secteur, les représentants de la société civile et les représentants de l'administration se retrouveront dès ce lundi, dans le cadre de la Commission Consultative du Médicament et des Produits de Santé (CCMPS). Cette rencontre sera le point de départ d'une série de réunions dont le but sera de faire des propositions pour améliorer l'accès aux soins et particulièrement aux médicaments. En réalité, les industriels et l'administration sont déjà arrivés à un accord le 11 juillet 2012. Celui-ci prévoit une révision globale des prix des médicaments basée sur un benchmark faisant appel à 7 pays de référence : Arabie Saoudite, Belgique, Espagne, France, Portugal, Turquie et le pays d'origine du médicament. Le prix public marocain (PPM) des princeps sera aligné sur la moyenne des prix pratiqués dans ces 7 pays. En ce qui concerne les nouvelles spécialités, leur PPM sera égal au prix le plus bas pratiqué dans les 7 pays précités. Cette nouvelle méthodologie permettra d'éviter les nombreuses aberrations décriées dans le rapport de la mission d'information sur le prix du médicament au Maroc\*. Elle permettra au passage une baisse des prix des princeps qui pourrait, selon certains industriels, varier entre 10% et 15 %. Pendant que les industriels se préparent aux prochains rounds qui s'annoncent difficiles, les représentants des pharmaciens d'officine semblent plus préoccupés par la composition du bureau de leurs conseils de l'ordre. En effet, au lieu de procéder au renouvellement de la moitié des membres dont le mandat vient d'expirer, les conseillers du CRPOS (Conseil Régional des Pharmaciens d'Officine du Sud) ont choisi un nouveau président et un nouveau secrétaire général. On ose espérer que ces remaniements vont permettre l'organisation, dans les semaines à venir, d'élections transparentes et démocratiques. Celles-ci devraient se faire en bannissant le vote par correspondance qui est à l'origine de tous les malheurs qui s'abattent sur notre profession. Rappelons que le CNOP (Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens) n'a pas de président depuis 2009. Enfin, si la volonté de changement du ministre de la santé et de son équipe ne laisse aucun doute, et si la Direction du médicament et de la pharmacie constituera, à n'en pas douter, la plaque tournante de l'amélioration de l'accès aux médicaments, on regrette cependant, que les représentants actuels des instances professionnelles ne soient pas dans les meilleures conditions pour préserver les intérêts des pharmaciens d'officine. Abderrahim Derraji [Consulter Pharmanews 145\\*](#) Rapport présenté à la Commission des Finances et du Développement Économique de la Chambre des Représentants, le 03 Novembre 2009